ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du Comité Départemental de Tennis de Table des Vosges

ETIVAL CLAIREFONTAINE le 21 septembre 2025

CLUBS PRESENTS :

ANOULD, BAINS LES BAINS, DOMFAING BRUYERES, DOMPAIRE, ELOYES, EPINAL, ETIVAL, GERARDMER, GOLBEY, HADIGNY LES VERRIERES, LA BOURGONCE, LA HOUSSIERE, MIRECOURT, MONTHUREUX SUR SAONE, SAINT-DIE DES VOSGES, SAINTE MARGUERITE, THAON CHENIMENIL, THIAVILLE HVP, VAGNEY, VITTEL, VRTT MOYENMOUTIER et XONRUPT LONGEMER.
Soit 22 clubs sur 28 dont 1 club ne pouvant voter en l'absence de pouvoir, pour un total de 63 voix sur 86.

CLUBS EXCUSES :

BEGNECOURT, CHARMES VINCEY, LA BRESSE, NEUFCHATEAU, TT des BALLONS, UZEMAIN.

1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 29/09/2024 A ELOYES

Compte-rendu paru sur le site : www.lgett.com/la-ligue/comites-departementaux/cd88/
Compte rendu approuvé à l'unanimité

2 : BILAN MORAL 2024-2025 / Eric MATHIS

Le nombre important de clubs représentés et de voix comptabilisées permet aujourd'hui à cette assemblée générale de délibérer. Je déclare donc ouverte l'assemblée générale 2025 à ETIVAL CLAIREFONTAINE.

Avants propos :
Cette assemblée générale est la première de l'olympiade 2025/2028, qui ouvre également mon compteur en tant que Président du comité des Vosges.
Au nom du Comité, je tiens d'abord à remercier la municipalité d'ETIVAL CLAIREFONTAINE pour la mise à disposition de cette salle et le club d'ETIVAL ASRTT avec son Président Christophe MARBACH, qui a accepté d'organiser cette assemblée générale ordinaire.
Le club d'ETIVAL avec ses filles en pro dame, ses campagnes en champions League, est une des fiertés vosgiennes de notre discipline, où l'on note une dynamique positive avec pas moins de 10 équipes engagées dans la pyramide du championnat. Je félicite toute l'équipe en place pour l'efficacité de son travail au quotidien pour notre sport favori.
Mes remerciements s'adressent également à toutes les personnes présentes à cette assemblée générale.
Je citerai
Monsieur Christophe PORTE Elu au Conseil Fédéral et Président de la Ligue Grand Est de Tennis de Table. Représentant ces deux instances.
Monsieur Denis LEMUHOT Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges.

Monsieur Aurélien BANSEPT, Maire d'ETIVAL CLAIREFONTAINE.
Monsieur Christophe BERNASCONI, Adjoint aux sports de ETIVAL CLAIREFONTAINE.
Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs vosgiens et/ou leurs représentants, qui se sont libérés en ce dimanche.

Je vous fais part aussi des excuses de :
Monsieur François VANSSON, Président du Conseil Départemental des Vosges.
Monsieur Benoît PIERRAT, Conseiller Général. Madame Roseline PIERREL, Conseillère Générale
Monsieur Gaëtan DUSSAUSSAYE, Député.
Monsieur Hervé RICHARD, chef du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.
Monsieur Christophe MORIN Adjoint au Chef de Service de l'Action Culturelle et Sportive du département.

Préambule à l'assemblée générale
Comme chaque année nous avons à déplorer la disparition de Pongistes et de personnes dévouées à notre discipline. Au risque d'en oublier, je ne vous énumérerai pas de noms.
Afin d'honorer leur mémoire je vous invite à vous lever et à observer un moment de pensée en leur souvenir.
Je vous remercie.

Bilan Moral de la saison 2024 / 2025.

Quelques mots sur la saison 2024/2025.
Je ne vais pas m'étendre sur les résultats et statistiques entre autres, les différents intervenants des commissions le feront mieux que moi et nous éviterons les répétitions.
Avec 28 clubs nous sommes 5ème sur les 10 départements du Grand Est et avec 1563 licences, nous sommes 4ème et en augmentation du nombre de licence, Isabelle vous donnera plus de chiffres voir des pourcentages tout à l'heure.

Les 4 stages techniques Vosges se sont bien déroulés avec une augmentation du nombre de joueurs et de clubs présents.
La sélection Vosges a tenu son rang lors de la sortie pour les inter-CD.
Jérôme vous en fera le compte rendu.

La commission d'arbitrage a réussi à garnir toutes nos compétitions avec nos cadres à l'arbitrage et les obligations, 1 fois par saison d'un aide de vos clubs.
Jean Pierre vous relatera cela.

Le pôle développement n'a pas chômé non plus, avec la gestion de la bourse aux clubs, les animations scolaires, les séances baby ping lors de nos challenges jeunes et d'autres initiatives et actions durant la saison 2024 / 2025.
Arnaud vous en dira plus.

Des bénévoles méritants ont été récompensés du mérite régional en 2024 / 2025.
Médailles de bronze : Fabrice DABONVILLE, NEUFCHATEAU, Jacques LECOURT, Ballons des Hautes Vosges, Joël DORIDANT, XONRUPT.
Médailles d'argent : Hélène THIRION, GOLBEY.
Médailles or : Philippe BOLMONT, BAINS LES BAINS, Georges BREJOT, LA BRESSE, Jean Luc GUENIN, ETIVAL.
Félicitations à tous.

Finances : Je tiens à remercier les organismes qui nous soutiennent par leur aide financière, suite à des dossiers pas toujours simples à réaliser.
Le département des Vosges avec les dispositifs Charte Sport et chèque ZAP 88, l'Agence Nationale du sport, la Ligue du Grand Est.
Sans ces instances le bilan des comptes de notre CD ne serait pas facile à équilibrer.
Quand on sait qu'une d'énorme coupe budgétaire va être faite sur les sommes du ministère des sports, soyons heureux d'avoir un exercice comptable excédentaire.
Tous les chiffres vous seront détaillés par notre trésorier Marc dans son intervention.

Le comité.
Je terminerai, mon intervention en remerciant chaleureusement et amicalement les 10 membres du comité qui œuvrent avec moi pour le travail bénévole fait tout au long de la saison et pour leur implication et disponibilité.

A vous aussi Présidents, bénévoles merci pour ce que vous faites dans vos structures pour le Ping.

La dynamique des JO 2024, les supers résultats de nos français sur le plan international cette saison encore devraient prolonger cet engouement pour le tennis de table.
A nous dirigeants bénévoles de prendre soin des personnes qui poussent la porte pour venir dans nos salles.
Le Ping dans les salles, oui, mais pas que, osons sortir de nos habitudes pour mettre le Ping dans tous les contextes possibles. Pour cela il faut oser.

Merci à tous et bonne saison 2025 / 2026.

Ce bilan moral a été approuvé à l'unanimité.

3 : ALLOCUTION de Mr Aurélien BANSEPT, Maire d'ETIVAL CLAIREFONTAINE

ETIVAL CLAIREFONTAINE est une commune heureuse de vous accueillir ce matin pour votre assemblée générale annuelle. Pour ceux qui ne connaîtraient pas ETIVAL, c'est une commune d'environ 2500 habitants qui compte 7 clubs sportifs dont la somme des licenciés est égale au tiers de la population. A ETIVAL, le sport est inscrit dans la génétique, (même si le maire est pas un grand sportif) et c'est important de le souligner car je pense que dans les communes où vous pratiquez votre sport, vous voyez comme il est important dans le monde actuel, d'avoir des activités comme celles-ci qui permettent aux gens de revenir à des choses simples et concrète et qui fédèrent. A ETIVAL, on a une dynamique associative de sport mais pas que, qui fait qu'on a un état d'esprit qu'on essaye d'entretenir et qui fait aussi qu'un club comme l'ASRTT peut évoluer dans des conditions très favorables, même s'il reste encore des petits détails à régler mais c'est gagnant gagnant dans les deux sens. Je tenais vraiment à le souligner car si ETIVAL est le 3ème club du département en nombre d'adhérents, c'est un club très dynamique pour vous au niveaux départemental mais aussi pour nous au niveau communal. Je ne parle pas de la Pro, c'est un plus pour nous, mais de tout ce qu'il y a autour et c'est très important et je ne peux que vous encourager à donner le maximum pour ça dans vos communes respectives parce que c'est très utile pour la vie d'une commune. Vous dire aussi que dans tous vos propos, même si je n'ai pas tout compris, j'ai entendu qu'il y avait beaucoup de plus et je ne peux que vous féliciter pour votre dynamisme, parce su si je comprends bien, vos clubs grandissent, beaucoup de compétitions, beaucoup d'échanges, cela va dans le bon sens et c'est ce qu'il faut. Continuez comme cela. Je terminerai en vous souhaitant une bonne suite d'assemblée générale, revenez à ETIVAL dès que possible, certes pour les matches des filles mais aussi pour tout le reste car il se passe beaucoup de choses à ETIVAL.

4 : RAPPORT D'ACTIVITE / Isabelle FRIRY

Notre comité comprend 28 clubs.
Le nombre des licences a augmenté avec 1354 licenciés contre 1174 la saison dernière, soit 180 licences supplémentaires.
Forte augmentation des licences loisir (+173 soit 544 contre 371) ainsi que des licences traditionnelles (+44 soit 810 contre 766). Nous avons bénéficié de l'effet LEBRUN suite aux JO mais si on s'en approche, le total de licences d'avant COVID n'a toujours pas été atteint (près de 1400).
Les licences loisir représentent 40 % du total dans les Vosges. Notre effectif féminin se maintient à 18% et les jeunes représentent 47% de du total des licenciés et les moins de 15 ans 40%.
Les plus gros clubs vosgiens toutes licences confondues sont SAINT DIE DES VOSGES avec 162 licenciés, ANOULD 127, ETIVAL 110, GOLBEY 100, THAON CHENIMENIL 95 et EPINAL 86. Ces 6 clubs représentent 50% du total des licences et 21% pour les deux premiers.
Si l'on ne tient compte que des licences traditionnelles, ANOULD passe ne tête avec 77 licences suivi d'ETIVAL 71, SAINT DIE DES VOSGES 68, THAON CHENIMENIL 60, ELOYES 57, TT des BALLONS 49.
6 clubs sont en baisse d'effectif, DOMPAIRE -9, MIRECOURT -8, MONTHUREUX SUR SAONE -6, VAGNEY et HADIGNY -4 et NEUFCHATEAU -1.
20 clubs sont en hausse, avec pour les plus fortes augmentations EPINAL +31, GOLBEY +30, ELOYES +28, CHARMES VINCEY +15, LA BRESSE et ETIVAL +13, SAINT DIE DES VOSGES et BEGNECOURT +9.
2 clubs sont à effectif constant, LA HOUSSIERE et SAINTE MARGUERITE.

	2023-2024	2024-2025	Variation
Clubs 88	28	28	0
Licences 88	1174 (33% promo)	1354 (40% promo)	+ 180 (+ 15 %)
Licences Filles CD88	18 %	18 %	0 %
Licences - 18 CD88	45 %	47 %	+ 2 %
Licences - 15 CD88	38 %	40 %	+ 2 %
Réunions CD	5 + 4 commissions	5 + 2 bureaux + 11 commissions	+100 %

7 : POLE GESTION DE L'ACTIVITE - COMMISSION SPORTIVE / Eric MATHIS

<u>Compétitions individuelles</u> :

Challenges jeunes : 1er tour : 15 clubs, 164 joueurs, vainqueur ANOULD. -1 club + 22 joueurs / saison 2023 2024. 2ème tour : 16 clubs, 175 joueurs, vainqueur ANOULD. +2 club + 58 joueurs.

Challenge Gérard Payeur : 18 clubs, 149 joueurs, vainqueur ANOULD. +4 clubs +54.

Challenge Jacky Fischer Vétérans : 16 clubs, 78 joueurs, vainqueur ANOULD. -2 clubs + 1 joueur.

Championnat des Vosges Toutes Catégories : 16 clubs, 137 joueurs. +5 clubs + 30 joueurs.

Critérium fédéral : Sur les quatre tours, niveau national, régional et départemental 222 joueurs inscrits dont 27 féminines pour 22 clubs. Nombre de joueurs présents par tour Vosges, 127, 128, 151 et 134, ce qui nous donne statistiquement + 17 inscrits, + 1 club. Et par tour, le nombre de joueurs présents, + 6, + 19, + 32, + 19.

Finales départementales par classement : 19 clubs, 99 joueurs dont 10 non-inscrits au criterium fédéral. 20 qualifiés pour le tour Grand Est et 1 au tour France. Progression -0 club, - 59 joueurs et - 34 non CF.

<u>Compétitions par équipes</u> :

Interclubs jeunes : 6 tours, 19 clubs (-2) / 68 équipes (+1).
Statistiques des 6 tours :

1 T	41/14	25/9
2 T	50/15	37/11
3 T	32/13	29/10
4 T	43/16	37/10
5 T	25/10	25/10
6 T	31/13	23/11

Total 222 équipes, + 29.

1er ANOULD, 2ème DOMFAING BRUYERES pour 10 points, 3ème ANOULD et 4ème DOMFAING BRUYERES.

Coupe des Vosges : 38 équipes, +13 / 17 clubs, + 4.
Coupe principale : ANOULD bat SAINT DIE.
Coupe bis : MIRECOURT bat ELOYES.
Coupe ter : ANOULD bat THAON CHENIMENIL.

Championnat par équipe :

Tous niveaux de championnat confondus.
En septembre 2024 : 120 équipes vosgiennes, +3.
En janvier 2025 : 131 équipes vosgiennes, +12.
En septembre 2025 : 127 équipes +7 mais -4 / janvier 2025.
Pour info, en janvier 2020, avant COVID, nous avions 127 équipes.
Pour info, en janvier 2020, avant COVID, 127 équipes.
Saison satisfaisante dans son ensemble, seules les finales départementales par classement sont en baisse.

Bonne saison à tous.

8 : POLE GESTION DE L'ACTIVITE – COMMISSION ARBITRAGE / Jean-Pierre VOYEN

<u>Aides de clubs à l'arbitrage</u> :
Les désidératas d'aides de clubs à l'arbitrage pour la saison 2025-2026 vous ont été envoyés mi-juillet pour un retour le 29 août 2025. Seuls 8 clubs n'ont pas répondu, ils sont désignés là où il manquait quelqu'un, tout en tenant compte d'une distance raisonnable avec le lieu de la compétition où ils seront aides de club à l'arbitrage. Afin qu'il n'y ait pas de manquement sur une épreuve, les clubs recevront le tableau désignant chacun d'eux sur la compétition qui le concerne avec le lieu et la date. Vous recevrez une convocation environ trois semaines avant la date de l'épreuve
Les clubs ne répondant pas à une convocation seront redevables d'une amende de 40€.

<u>Candidature JA</u> :
Un appel à candidature a été envoyé à tous les JA2 et JA3, pour officier sur les compétitions départementales avec pour date de retour également le 29 août 2025.

Les désignations des JA sont également consultables sur le même tableau que les aides de club à l'arbitrage.

Concernant les désignations des clubs d'aide à l'arbitrage et des JA sur les compétitions départementales de cette saison 2025/2026, elles seront en ligne sur internet sous forme d'un tableau, sur le site de la LGETT en cliquant sur : LA LIGUE → Comités départementaux → CD88 → Arbitrage.

Info importante

Tous les membres de l'arbitrage (AR - JA1) qui se trouvaient en 3e année d'inactivité et qui n'ont pas participé aux colloques de l'arbitrage se verront radiés de la liste des cadres de l'arbitrage, ils devront suivre une nouvelle formation complète pour pouvoir officier. **(J'ai relevé 18 JA1 dans cette situation dont 10 inscrits aux colloques et donc 8 autres...)**

Obligations des clubs

Pour le championnat par équipes, obligation de posséder une équipe jeune pour les clubs évoluant en GE2 et plus haut. Obligation d'avoir un JA1 en championnat à partir de GE3 et plus haut.

Formations

Pour la saison 2024/2025, deux formations d'arbitre de club (AC) ont eu lieu, une à SAINT DIE avec 6 candidats et l'autre à THAON CHENIMENIL avec 9 candidats, tous reçus. 2 candidats ont passé l'examen d'arbitre régional (AR), les 2 reçus, 2 celui de juge arbitre 1er degré (JA1), 1 reçu et 1 en attente de pratique, 2 candidats pour le juge arbitre 2e degré (JA2) les 2 reçus; 1 candidat pour le juge arbitre 3e degré (JA3) théorie en visio non reçu.

Formations 2025-2026

Pour les formations d'arbitre de club (AC), se renseigner auprès de Eric MATHIS.
Pour la saison 2025/2026, les premières formations d'AR, JA1 auront lieu les samedi 25 et dimanche 26 octobre 2025 à La Maison Régionale des Sports à TOMBLAINE. Vous trouverez toutes les infos et fiches d'inscription sur le site de la LGETT dans la rubrique Formation/Emploi → Arbitrage → Calendrier et inscriptions.
Inscriptions aux formations - Formulaire en ligne.

Règlements

- Joueurs mutés par équipe: **le nombre de joueurs mutés figurant sur la feuille de rencontre n'est pas limité.**
(Article 2.610 des règlements administratifs).

- L'épaisseur du revêtement limité à 2,05 mm contre 2 mm au préalable. L'ensemble revêtement + mousse pourra donc atteindre 4,05 mm **(Article 2.4.3 des règlements sportifs).**

- La hauteur des séparations dans les aires de jeu peut varier entre 50 cm et 1 m. Jusqu'ici le règlement indiquait une hauteur de 75 cm environ **(Article 3.2.3.2 des règlements sportifs).**

Discipline

3.5.3- Présentation éthique

3.5.3.1- Les joueurs, les conseilleurs et les officiels doivent respecter une présentation correcte et s'abstenir de vouloir influencer le déroulement d'une compétition d'une façon contraire à l'éthique.
3.5.3.1.1- Les joueurs doivent faire tout leur possible pour gagner une partie et ne doivent pas abandonner, sauf pour cause de maladie ou de blessure.

3.5.3.1.2- Les joueurs, les conseilleurs et les officiels ne doivent participer à aucune forme de paris ou de jeux d'argent liés aux compétitions de tennis de table à laquelle ils participent, ni soutenir ceux-ci.
3.5.3.2- Les manquements à ces principes peuvent faire l'objet d'une disqualification par le juge-arbitre et/ou de poursuites disciplinaires.

UNATT: Le congrès annuel de l'Union Nationale des Arbitres de Tennis de Table s'est tenu cette année en région Grand Est en présence du Président de la FFTT, Gilles ERB qui nous a fait l'honneur de participer à nos travaux. Il a notamment évoqué l'importance de l'existence de notre association qui est reconnue au sein de la Fédé. L'UNATT se bat pour une revalorisation des prestations d'arbitrage et de juge arbitrage, Gilles ERB nous garantit une réévaluation des tarifs qui sera soumise en Conseil Fédéral courant de cette saison

9 : POLE GESTION DE L'ACTIVITE – COMMISSION TECHNIQUE / Jérôme DOMBRAT

Une nouvelle olympiade a débuté et la commission technique a continué ses efforts pour accompagner nos jeunes dans leur progression.

Cela commence par les stages jeunes qui se déroulent à chaque période de vacances scolaires. L'année dernière, nous étions à ETIVAL à la Toussaint, à SAINT DIE à Noël, à VITTEL en février et à BRUYERES en avril. Je remercie les clubs accueillants.

Pour l'année prochaine, nous avons décidé de rester sur les premiers lundis de chaque vacances scolaires pour garder une cohérence dans les dates sauf pour les vacances de Noël car les dates ne collaient pas. Les stages se dérouleront à ETIVAL à la Toussaint, à ELOYES à Noël, à THAON CHENIMENIL en février et à BRUYERES en avril.

Je tiens à remercier les encadrants de ces stages, Madeline VOYEN et Alban STOCARD. Ils seront encore disponibles pour l'année prochaine.

Cependant, pour pallier à l'éventualité d'un contretemps pour l'un d'eux, nous avons décidé de demander au club organisateur une personne mise à disposition pendant le stage. Ainsi, l'équipe encadrante sera étoffée et cela permettra la diversification des ateliers.

Cette année, le public s'est diversifié avec la venue de nouveaux clubs. Cela fait du bien de voir de nouvelles têtes. Il faut continuer dans ce sens. Mais les jeunes ont tendance à rester entre eux, avec leur scopains de club. Les encadrants insistent à chaque fois mais se heurtent aux mêmes barrières. C'est aussi à vous, dirigeants de club, à les inviter à s'ouvrir vers les autres surtout qu'ils se côtoient dans la plupart des compétitions départementales.

La commission technique est également intervenue lors des interclubs jeunes. Merci à Louis SIMON et Alban STOCARD pour avoir assuré les échauffements. Nous avions demandé au club organisateur de gérer la partie technique, ce qui a été plus facile en gestion et en coût pour le CD. Ce format est reconduit pour l'année prochaine.

Notre volonté, lors de ces stages et compétitions, est de découvrir de nouveaux talents, que les jeunes puissent jouer avec d'autres enfants que ceux de leur club respectif, mais la finalité est surtout la sélection pour les inter CD qui reste notre compétition phare. Cette année, ils ont eu lieu en juin à PONT A MOUSSON. Nous n'avons pu engager qu'une seule équipe mais nous étions complets à l'inverse de certaines équipes. Pour la première fois depuis bien longtemps, nous avons aligné la meilleure équipe possible avec tous les champions des Vosges dans chaque catégorie. L'entrée dans la compétition contre la Marne nous a coûté chère car nous nous inclinons de justesse et ce match

s'est avéré être décisif pour le passage dans le tableau final. Nous finissons 7e sur 12 équipes représentées. La cohésion d'équipe était bien là mais le niveau ne cesse d'augmenter. Bravo à eux pour leur belle compétition. Une réflexion a été lancée au niveau de la zone par rapport à cette compétition, nous verrons la suite à donner et les compétitions auxquelles nous participeront l'année prochaine.

Nous repartons pour une nouvelle année. J'espère que les joueurs vosgiens continueront à tirer leur épingle du jeu. La formation a toujours été au cœur de nos préoccupations et nous devons continuer dans ce sens.

10 : POLE DEVELOPPEMENT PROMOTION / Arnaud FRANCOIS

J'ai pris la présidence de la nouvelle commission développement qui a été mise en place pour la nouvelle olympiade et j'adresse mes remerciements à Éric, Étienne, Jérôme et toute l'équipe.

Convention Ligue : le CD est lié à la Ligue Grand Est par une convention de développement portant sur 3 critères, fidéliser les licenciés et rechercher de nouveaux adhérents via de nouvelles pratiques, former des animateurs et des acteurs d'encadrement et détecter les jeunes talents par des actions ciblées. Pour obtenir la subvention, le CD dit s'engager à mettre en place 2 actions dans l'année parmi les 3 suivantes : mettre en place une formation « initiateur de club », une action de détection des jeunes talents et une action de recrutement en milieu scolaire. Une autre action libre de recherche d'adhérents via les nouvelles pratiques (Ping Théâtre à Bussang en août) a pu être mise en place mais n'a pu être comptabilisée car hors délai.

Baby Ping : le pôle a souhaité modifier les actions le Baby Ping organisées lors des challenges jeunes. 2 catégories de poussins, 2 catégories de benjamins et les minimes 1 sont concernés par le « Baby-Ping L'activité sera mise en place sur un créneau d'une heure bloqué en début d'après-midi pour qu'ils puissent participer et qu'en parallèle les juge arbitres puissent lancer les autres tableaux du challenge.
L'inscription à l'activité sera prévue en amont dans le règlement de la compétition. L'idéal est d'avoir une aide du club organisateur ayant un bon contact avec les jeunes. Il faudra insister sur la pub, la com...

Visites de clubs : pendant l'année 4 clubs ont été visités. Les retours sont très positifs. L'idée serait de visiter entre 5 et 10 clubs dans l'année. Ces visites permettent un renforcement du lien CD-clubs, prise de contact, passage d'informations. La commission essaie au maximum d'apporter un soutien moral, matériel et humain aux clubs.

Bourse aux clubs : merci à Étienne d'avoir cette année encore assuré le suivi de la bourse dont le principe est une enveloppe destinée aux clubs et répartie selon 7 critères définis.
Participer aux challenges jeunes.
Engager une équipe aux interclubs jeunes.
Participer aux stages CD ou regroupement (hors sélection).
Organiser une animation promotionnelle.
Augmenter le nombre de licences traditionnelles.
Augmenter le nombre de licences loisir.
Saisir au minimum 20 licences événementielles.
Pour la saison 2025/2026, 1 nouveau critère est mis en place avec la participation à la Coupe Des Vosges.
Concernant la saisie de licence événementielles, il faut remplir un petit document à envoyer au CD, je m'occupe de la saisie. Ne pas hésiter également à informer le CD de vos événements et de transmettre un petit compte rendu et des photos lors de vos manifestations / événements.

Pass sport : le Pass Sport est une aide financière de 70 € par jeune éligible pour couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, association sportive ou salle de sport partenaire. Il prend la forme d'une réduction immédiate lors de l'inscription. Cette aide du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative s'adresse aux enfants et aux jeunes qui rencontrent des obstacles à la pratique sportive – qu'ils soient d'ordre financier, social ou liés à un handicap. L'objectif : leur permettre d'accéder durablement à une activité physique encadrée, au sein d'un environnement structurant, éducatif et sécurisé. Les bénéficiaires ont changé, le Pass concerne désormais seulement les 14 / 17 ans dont les parents touchent l'allocation de rentrée scolaire. Le Pass concerne aussi les personnes avec handicap de 6 à 30 ans et les étudiants boursiers de moins de 28 ans.
Malheureusement les 4 à 13 ans, plus rien.

Objectifs 2025-2026 : renforcer le lien CD-clubs, poursuivre la dynamique des licences et faire de la publicité pour renforcer l'équipe du CD

11 : RAPPORT DU TRESORIER / Marc DELEPINE

Le trésorier rappelle que, comme chaque année, les documents financiers, Bilan, Comptes Analytiques de l'Exercice 2024-2025 ainsi que le Budget Prévisionnel 2025-2026 leur ont été remis à leur arrivée à l'AG. Il informe que cet exercice a connu une activité sportive normale et que toutes les compétitions ont pu se dérouler.

Une fois précisés tous ces éléments, le trésorier débute la présentation des comptes financiers arrêtés au **30/06/2025.**

Le Compte de Résultat résultant de la comptabilité générale.

CDTT VOSGES			
en €	**30/06/2025**	**30/06/2024**	**Variation**
Produits d'exploitation	31.114,65	26.624,85	+ 4.489,80
Charges d'exploitation	24.650,14	24.184,75	+ 465,39
Résultat d'exploitation	**6.464,51**	**2.440,10**	**+4.024,41**
Résultat financier	**1.457,33**	**1.267,89**	**+ 189,44**
Résultat exceptionnel	**447,75**	**126,50**	**+ 321,25**
RESULTAT NET	**8.369,59**	**3.834,49**	**+ 4.535.10**

Le compte de résultat fait ressortir une augmentation significative des produits d'exploitation + **4.489,80 €** et un léger accroissement des charges d'exploitation **+465,39 €** qui restent maîtrisées.

Le résultat financier, de **1.457,33 €**, provient des intérêts sur livret bleu du Crédit Mutuel.

Le résultat exceptionnel, de **447,75 €**, est en augmentation. Il provient essentiellement des dons de frais de déplacement des aides de clubs lors de certaines compétitions.

L'exercice se clôture par un résultat excédentaire de **8 369,59 €.**

CHARGES		30/06/2025	PRODUITS	
Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
30 520,00	24 660,14		30 520,00	33 029,73
Différence	- 5 859,86	*+ 8 369,59*	Différence	+ 2.509,73

CHARGES		N / N-1	PRODUITS	
2023-2024	2024-2025		2023-2024	2024-2025
24 184,75	24 660,14		28 019,24	33 029,73
Différence	+ 475,39	*+ 4 535,10*	Différence	+ 5 010,49

Résultat 2023-2024 : + 3 834,49 €

Les charges, de **24.660,14 €**, sont inférieures de **5.859,86 €** par rapport au budget prévisionnel tandis que les produits**,** de **33.029,73 €**, sont supérieurs de **2.509,73 €** par rapport au budget prévisionnel.

Par rapport à l'exercice précédent, le total des charges augmente de **475,39 €**, le total des produits de **5 010,49 €**, soit une variation de + **4 535,10 €**.

Le Compte de Résultat Analytique

Ensuite le trésorier commente les chiffres du **Compte de résultat Analytique** qui reflète l'activité et le fonctionnement du Comité. Il propose de s'attarder uniquement sur le réalisé de l'exercice 2024-2025 suivant les 5 axes et les postes les plus importants :

Intitulés rubriques	Charges		Produits		Solde 30/06/25	Solde 30/06/24
Total général	**24 660,14**		**33 029,73**		**8 369,59**	**3 834,49**
INS : INSTITUTIONNEL	2 031,34	8 %	18 682,30	57 %	16 650,96	13 906,09
ADM : ADMINISTRATION	1 480,02	6 %	1 607,33	5 %	127,31	274,00
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	9 953,92	40 %	12 740,10	39 %	2.786,18	686,02
DVP : DEVELOPPEMENT	6 968,53	28 %	0,00		- 6 968,53	- 6 790,70
TEC : TECHNIQUE	4 226,33	17 %	0,00		- 4 226,33	- 4 240,92

Intitulés rubriques	Charges	Produits	Solde 30/06/2025	Solde 30/06/2024
INS : INSTITUTIONNEL	**2 031,34**	**18 682,30**	**16 650,96**	**13 906,09**
INSTANCES DEPARTEMENTALES	1 728,02	0,00	- 1 728,02	- 1 311,94
VIE FEDERALE ET MOUVEMENT OLYMPIQUE	277,07	0,00	- 277,07	- 221,42
REPRESENTATION DU COMITE	16,25	0,00	- 16,25	- 197,00
AFFILIATIONS ET LICENCES	10,00	8 582,30	8 572,30	7 304,65
SUBVENTIONS	0,00	10 100,00	10 100,00	8 331,80
ADM : ADMINISTRATION	**1 480,02**	**1 607,33**	**127,31**	**274,00**
SIEGE	949,50	0	-949,50	- 743,55
SERVICES EXTERIEURS	530,52	0	- 530,52	- 336,84
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS & EXCEPTIONNELS	0,00	1 607,33	1 607,33	1.354,39
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00

Intitulés rubriques	Charges	Produits	Solde 30/06/2025	Solde 30/06/2024
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	**9 953,92**	**12 740,10**	**2 786,18**	**686,02**
FONCTIONNEMENT	470,40	0,00	- 470,40	- 775,37
COMPETITIONS	9 083,52	12 722,10	3 638,58	1 666,39
FORMATIONS	400,00	0,00	- 400,00	- 325,00
DIVERS	0,00	18,00	18,00	120,00
DVP : DEVELOPPEMENT	**6 968,53**	**0,00**	**- 6 968,53**	**- 6 790,70**
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	- 120,45
ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT	5 226,28	0,00	- 5 226,28	- 4 682,75
ACTIONS DE PROMOTION ET COMMUNICATION	1 742,25	0,00	- 1 742,25	- 1 987,50
TEC : TECHNIQUE	**4 226,33**	**0,00**	**- 4 226,33**	**- 4 240,92**
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	-0,00	-0,00
STAGES	2 133,25	0,00	- 2 133,25	- 1 741,80
ACCOMPAGNEMENT ET AIDES AUX JOUEURS	546,67	0,00	- 546,67	- 730,00
SORTIES NATIONALES	1 546,41	0,00	- 1 546,41	- 1 769,12

- **Institutionnel (INS)**

 Poste excédentaire pour **16.650,96 €.**

 Les produits institutionnels, de **18 682,30 €**, représentent 57% de l'ensemble des recettes du budget. Ce sont les affiliations, licences, la cotisation départementale ainsi que les subventions perçues.

Les charges institutionnelles, de **2.031,34 €**, comprennent essentiellement les frais de déplacement et de repas liés aux diverses réunions.

Administration (ADM)

Poste excédentaire pour **127,31 €.**

Les produits administratifs, de **1 607,33 €**, englobent principalement les intérêts sur livret bleu du crédit mutuel pour **1.457,33 €.**

Les charges administratives, de **1.480,02 €**, concernent notamment les divers abonnements annuels pour l'utilisation des logiciels bureautiques et informatiques (Microsoft 365, GIRPE-SPID, comptabilité EBP, GANDI domaine web et messagerie, ZOOM visio.)

- **Activité Sportive et Arbitrage (ASA)**

Poste excédentaire pour **2.786,18 €.**

Les produits de l'activité sportive et de l'arbitrage, de **12.740,10 €**, proviennent de l'ensemble des compétitions organisées : frais d'inscription des clubs, quotes-parts versées par la ligue du Grand-Est pour le championnat par équipes et le critérium fédéral.

Les charges de l'activité sportive et de l'arbitrage, de **9.953,92 €,** représentent 40% de l'ensemble des dépenses du budget. Elles concernent particulièrement les frais liés à l'organisation des compétitions : note de frais des JA et aides de clubs, indemnités versées aux clubs, distribution des trophées et médailles.

- **Développement (DVP)**

Poste déficitaire pour **6.968,53 €** puisque ce poste n'enregistre que des dépenses.

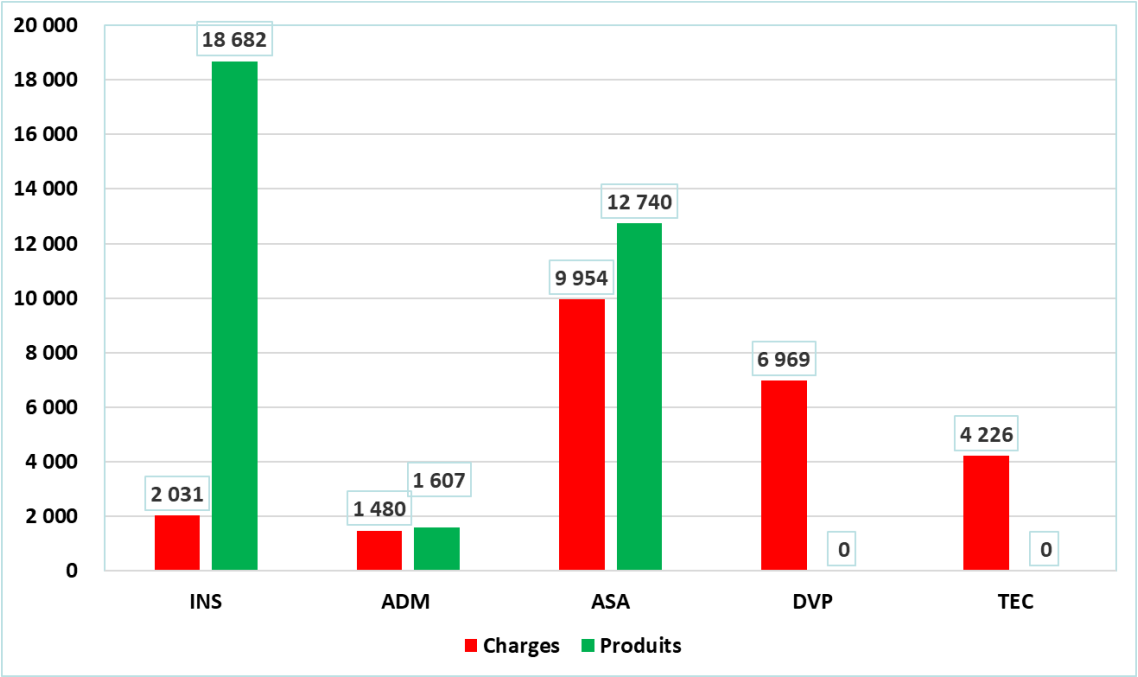
Les charges de développement regroupent principalement l'ensemble des aides octroyées aux clubs, le soutien à l'équipe PRO d'Etival**,** l'abonnement annuel de la ligue pour l'utilisation du site internet, les notes de frais liées aux animations scolaires.

Technique (TEC)

Rubrique déficitaire pour **4.226,33 €** puisque ce poste n'enregistre que des dépenses.

Les dépenses de technique concernent notamment les frais liés à l'organisation des 4 stages du CDTT88 ainsi que le stage délocalisé à Etival et le déplacement de l'équipe Vosgienne aux Inter-CD à Pont-à-Mousson.

Le graphique suivant permet de constater le rapport entre les charges et produits par axe. On peut voir l'importance des produits institutionnels au regard de faibles charges. Des charges administratives faibles et l'activité sportive et arbitrage légèrement excédentaire.



Le Bilan.

ACTIF			PASSIF		
Actif Immobilisé	15 €	0,02 %	Capitaux Permanents	48 802,18 €	80,42 %
Actif Circulant	60 667,04 €	99,98 %	Dettes	11 879,86 €	19,58 %
TOTAL	60 682,04 €	100 %	TOTAL	60 682,04 €	100 %

Le total du bilan est de **60.682,04 €** contre **51.614,19 €** la saison précédente

A l'actif, l'actif immobilisé présente une valeur nette de **15,00 €** (parts sociales). Les logiciels, matériels sportifs, matériels de bureau et informatique sont totalement amortis. Ces immobilisations ont été acquises avant le 01/07/2019.

L'Actif Circulant est de **60.667,04 €** contre **51.599,19 €** la saison précédente.

Au passif, les capitaux propres sont de **48.802,18 €** contre **40.432,59 €** la saison précédente avec l'ajout du résultat excédentaire de **8.369,59 €.**

Les **Dettes** restant à payer au 30/06/2025 s'élèvent à **11.879,86 €**

ACTIF	net	PASSIF	net
Matériels sportif, bureau, informatique	0;00	Fonds associatifs	40 432,59
Autres valeurs immobilisées	15,00	Résultat	*+ 8 369,59*
Actif immobilisé	**15,00**	**Capitaux propres**	**48 802,18**
Clubs, autres créances	4 827,44	Clubs, autres débiteurs	4 633,28
Produits à recevoir	2 160,00	Charges à payer	6 287,67
Disponibilités	53 679,60	Autres dettes	958,91
Actif circulant	**60 667,04**	**Dettes**	**11 879,86**
Total général	**60 682,04**	**Total général**	**60 682,04**

Au niveau de l'actif circulant, les restes à recouvrer sont :

Clubs créances SPID pour **3.287,79 €**

LGETT pour **1.539,65 €**

Les produits à recevoir sont de **2.160,00 €** (cotisation départementale calculée sur le nombre de licences promotionnelles et compétitions au 30 juin 2025).

Les disponibilités sont de **53.679,60 €** contre **44.546,36 €** la saison précédente.

Au niveau des dettes, les restes à payer sont :

Clubs pour **1.695,00 €** :

Club d'ETIVAL pour le soutien de l'équipe PRO pour 2023-2024 et 2024-2025 (2 x 800€) et solde SPID club de REMIREMONT qui a cessé son activité (95€).

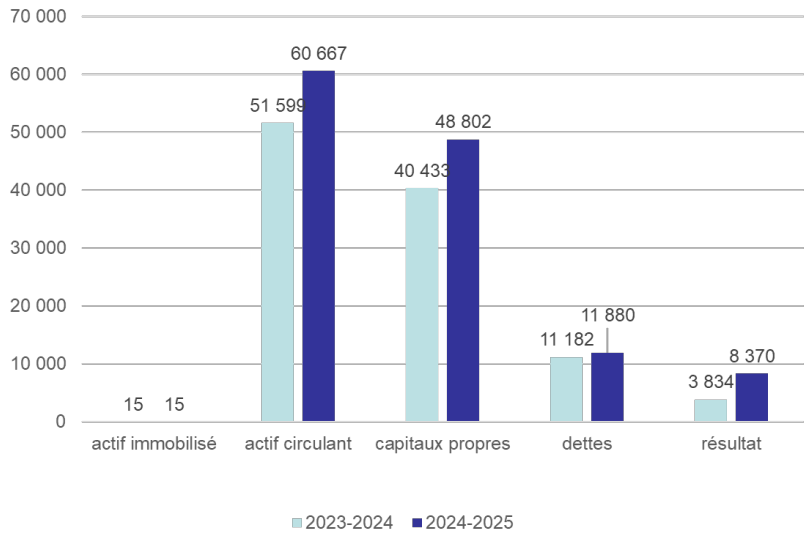
Clubs dettes SPID pour **2.069,92 €**

FFTT pour **868,36 €** factures FFTT 2023, 2024 et 2025 liées à l'utilisation des logiciels GIRPE et SPID

Les charges à payer auprès des clubs sont de **6.287,67 € :** aides financières attribuées au clubs.

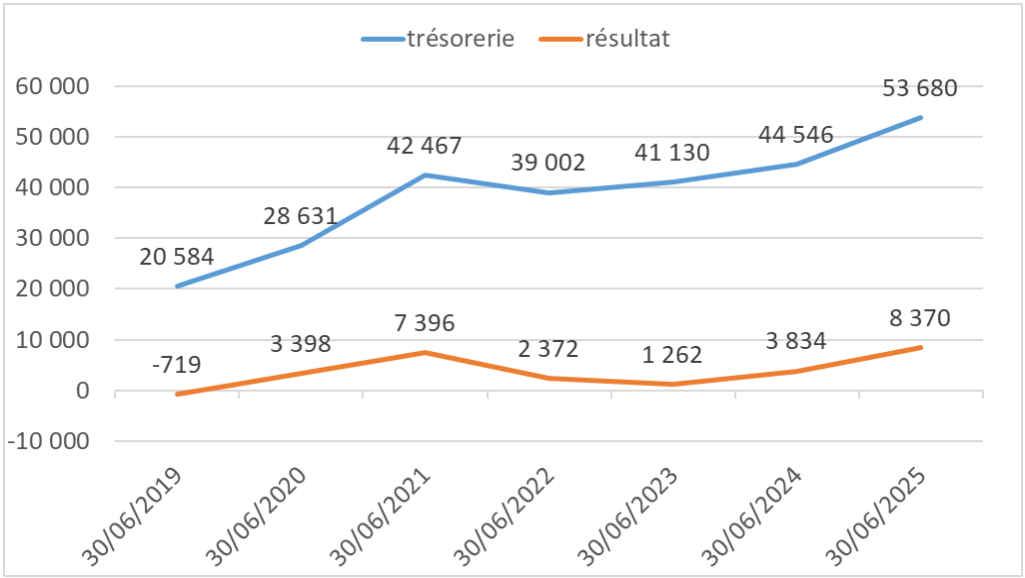
Les autres dettes sont de **958,91 € :** notes de frais liés au inter-cd Pont à Mousson**,** bons cadeaux Wack sport**.**

Evolution des postes du Bilan.



Un actif immobilisé stable, un actif circulant en légère hausse, un niveau de capitaux permanents satisfaisant, des dettes stables et un résultat en légère augmentation.

Evolution des disponibilités.



Les disponibilités (compte courant, livret) sont en augmentation suite aux résultats excédentaires des 6 derniers exercices.

Situation des Clubs.

CLUBS /CDTT	30/06/2024		30/06/2025		21/09/2025	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
AVOIRS	11	1 913,71 €	10	2 069 92 €	16	5.071,12 €
DETTES	15	3 748,68 €	17	3 287,79 €	12	2.161,32 €
A Zéro	2	0,00 €	1	0,00 €	0	0,00 €
Solde Balance SPID	28	1 834,97 €	28	1 217,87 €	28	2.909,80 €

Au 30/06/2024, le solde de la balance SPID est débiteur pour **1.217,87 €** (dettes des clubs > avoirs des clubs). Il était débiteur de **1.834,97 €** la saison précédente.

* 10 clubs du département présentent un avoir de **2.069,92 €** vis-à-vis du CDTT

* 17 clubs du département présentent une dette de **3.287,79 €** vis-à-vis du CDTT

Au 20/09/2025, le solde de la balance SPID est créditeur pour **2.909,80 €** (avoirs des clubs > dettes des clubs), avec l'ajout des diverses aides octroyées et le retrait de la cotisation départementale au 30/06/2025 :

* 16 clubs du département présentent un avoir de **5.071,12 €** vis-à-vis du CDTT

* 12 clubs du département présentent une dette de **2.161,32 €** vis-à-vis du CDTT

Le trésorier termine la présentation des comptes par le tableau récapitulatif des aides financières attribuées aux clubs.

Aides financières aux clubs

- **Bourse**
 -- 26 clubs ont perçu une bourse pour un total de **2 500,00€** suite aux actions réalisées au cours de l'exercice. Les clubs ont perçu entre 12,00 € et 194,00€.

- **Aides sur les licences promos P/B/M**

 -- 23 clubs ont bénéficié de l'aide pour 226 licenciés : **2 641,00 €**

- **Actions spécifiques et de partenariat : 1** club : 2**00,00€**

- **Aides à la formation 15 AC, 2 AR, 2 JA1, 2 JA2** : **21** joueurs pour **400,00€**

- **Aides aux joueurs en stage : 546,67€**

- **Récompenses compétitions, joueurs : 270,00€**

Total des aides du Comité : 6 557,67 € **(7 128,50 € en 2024)**

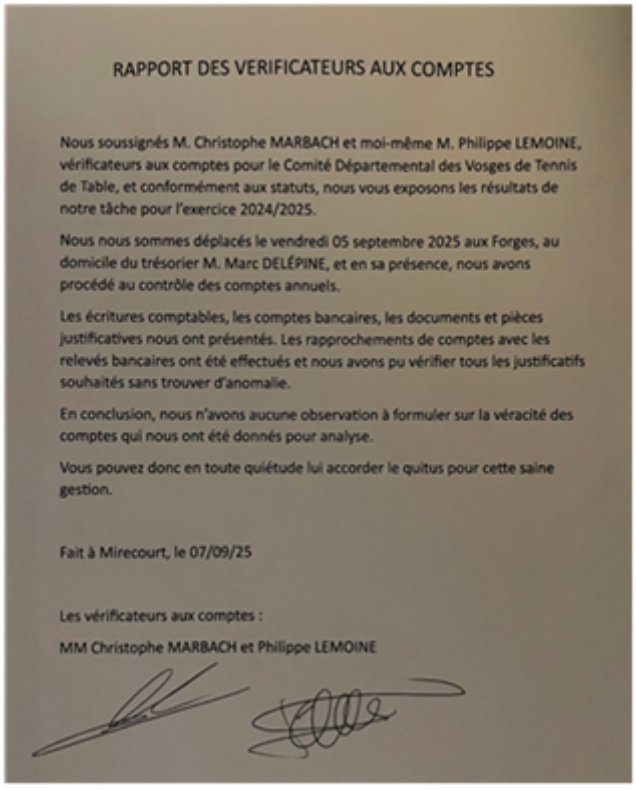
Cotisation départementale perçue : 2 160,00 € **(1 903,00 € en 2024)**

o

A la fin de la présentation des comptes de l'exercice, le bilan et les comptes de résultat sont soumis au vote pour approbation.

Les comptes de résultat et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous soussignés M. Christophe MARBACH et moi-même M. Philippe LEMOINE, vérificateurs aux comptes pour le Comité Départemental des Vosges de Tennis de Table, et conformément aux statuts, nous vous exposons les résultats de notre tâche pour l'exercice 2024/2025.

Nous nous sommes déplacés le vendredi 05 septembre 2025 aux Forges, au domicile du trésorier M. Marc DELÉPINE, et en sa présence, nous avons procédé au contrôle des comptes annuels.

Les écritures comptables, les comptes bancaires, les documents et pièces justificatives nous ont présentés. Les rapprochements de comptes avec les relevés bancaires ont été effectués et nous avons pu vérifier tous les justificatifs souhaités sans trouver d'anomalie.

En conclusion, nous n'avons aucune observation à formuler sur la véracité des comptes qui nous ont été donnés pour analyse.

Vous pouvez donc en toute quiétude lui accorder le quitus pour cette saine gestion.

Fait à Mirecourt, le 07/09/25

Les vérificateurs aux comptes :

MM Christophe MARBACH et Philippe LEMOINE

Le Budget Prévisionnel

Le trésorier précise que le budget prévisionnel 2025-2026 a été préparé sur la base du réalisé 2024-2025.

Pour rappel les dépenses de l'exercice 2024-2025 ont été de 24.660,14 €, les produits de 33.029,73 €.

Le budget prévisionnel 2024-2025 est un budget estimé à **29.220,00 €** contre **30.520,00 €** en 2023-2024.

Augmentation des dépenses de **4.559,86 €** et diminution des recettes de **3.809,73 €.**

Intitulé	Charges	Produits	Solde
BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT	29 220	29 220	0
INS : INSTITUTIONNEL	2 470	15 700	13 230
ADM : ADMINISTRATION	1 530	800	- 730
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	10 670	12 720	2 050
DVP : DEVELOPPEMENT	7 950	0	-7 950
TEC : TECHNIQUE	6 600	0	- 6 600

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
INS : INSTITUTIONNEL	**2 470**	**15 700**	**13 230**
INSTANCES DEPARTEMENTALES	1 870	0	-1 870
VIE FEDERALE ET MOUVEMENT OLYMPIQUE	300	0	- 300
REPRESENTATION DU COMITE	300	0	- 300
AFFILIATIONS ET LICENCES	0	8 700	8 700
SUBVENTIONS	0	7 000	7 000
ADM : ADMINISTRATION	**1 530**	**800**	**- 730**
SIEGE	900	100	- 800
SERVICES EXTERIEURS	630	100	- 530
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	600	600
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0	0

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	**10 670**	**12 720**	**2 050**
FONCTIONNEMENT	620	0	-620
COMPETITIONS	9 450	12 600	3 150
FORMATIONS	600	0	- 600
DIVERS	0	120	120
DVP : DEVELOPPEMENT	**7 950**	**0**	**- 7 950**
FONCTIONNEMENT	100	0	- 100
ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT	5 500	0	- 5 500
ACTIONS DE PROMOTION ET COMMUNICATION	2 350	0	- 2 350
TEC : TECHNIQUE	**6 600**	**0**	**- 6 600**
FONCTIONNEMENT	100	0	- 100
STAGES	2 500	0	- 2 500
ACCOMPAGNEMENT ET AIDES AUX JOUEURS	1 000	0	- 1 000
SORTIES NATIONALES	3 000	0	- 3 000

Au niveau des charges, légère augmentation prévue sur l'ensemble des rubriques.

Au niveau des produits :

Rubrique institutionnelle, diminution des subventions de 10.100,00 € à 7.000,00 € (3.100,00 €). Par exemple, la subvention ANS perçue le 28/08/2025 est de 3.200,00 € alors qu'elle était de 4.500,00 € la saison 2024-2025 soit une diminution de 1.300,00 €.

Rubrique administration, diminution des produits financiers de 1.607,33 € à 600,00 € (-1.007,33 €) avec la baisse du taux d'intérêt du livret bleu. Cette rubrique, légèrement excédentaire en 2024-2025 devrait être déficitaire en 2025-2026.

Le Budget Prévisionnel 2025-2026 est adopté à l'unanimité.

14 : REMISE DE RECOMPENSES

Le Président Eric MATHIS remet un diplôme à ANOULD champion de Départementale Jeunes et des bons d'achat WACK SPORT aux représentants des clubs pour les sportifs vosgiens ayant fait un podium aux championnats du Grand Est et de France, en simple ou en double.

15 : QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée dans les délais.

15 : ALLOCUTIONS DE CLOTURE

Mr Denis LEMUHOT, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif :
Je voudrai saluer le Président de la Ligue et aussi le Président du club pour l'accueil. Je ferai une mention particulière et aussi saluer Michel FEICHT qui est notre trésorier au niveau du CDOS et qui a reçu la distinction jeunesse et sport de bronze, ce pour quoi on peut l'applaudir. Je voudrais aussi évoquer votre Président Fédéral, au-delà d'être Président de la Fédération Française de Tennis de Table, c'est une personne qui était en 2023 administrateur délégué au territoire au CNOSF et il a été très précieux dans la grande difficulté dans laquelle nous nous sommes trouvés en 2023. Et c'est grâce à lui, il y en a eu d'autres, mais lui tout particulièrement à la tête de ceux qui ont, auprès de la Présidence de l'époque, œuvre pour que le CDOS puisse taper du pied au fonds de la piscine pour essayer de retrouver la surface et je l'en remercie. C'est d'autant plus important que dans la nouvelle gouvernance du CNOSF, il a conservé le même rôle mais au titre de Vice-Président, c'est à dire qu'au niveau du territoire, son action sera encore plus marquée, et cela il nous en dira plus les 14 et 15 octobre. Le CDOS a maintenant pris son envol, même si sa situation reste délicate. On a repris la dynamique des projets, des actions, la situation financière est redevenue saine et cela nous permet d'avancer, pas aussi vite que nous le souhaiterions parce que, l'activité allant de l'avant, on se confronte aussi au problème des ressources humaines que l'on n'arrive pas trop à développer faute de

finances, mais on fait les choses avec ce que l'on a. Au niveau des projets, une action se met en place, qui va se dérouler au début du printemps, qui va vous sembler peut-être discriminatoire mais c'était une donne au sein de l'ANS, dans le dossier de subvention pour lequel il a été sollicité par le CNOSF. C'est une action envers les dirigeantes et les responsables féminines de clubs. C'est une action qui va prendre la forme d'une randonnée avec on espère un aboutissement sur une ferme auberge. L'objectif est de permettre aux personnes qui sont en situation d'administration de se retrouver et d'échanger leur expérience avec des haltes où il y aura des personnes ressource qui pourront répondre à des questions. Une action dons à destination des féminines, j'en suis désolé pour vous messieurs, mais on pourra peut-être voir pour organiser une action similaire pour vous.
La deuxième info concerne la prévention. Le CNOS amis un accent particulier sur la prévention des violences dans le sport. Il faut regarder les choses simplement et avec humilité, la très grande majorité des fédérations sont impactées par des violences dans le sport et il faut savoir regarder les choses en face et pouvoir agir. Pour cela, le CDOS met à votre disposition, clubs, comités, pour vos manifestations une borne interactive qui permet à des jeunes de 7 à 11 ans et de 12 à 17 ans de pouvoir prendre conscience des relations que l'on peut avoir dans un club, des postures qu'on peut avoir et celles que l'on ne doit pas accepter et cela remet les choses en place. Par groupes de 4 devant une borne qui pose des questions auxquelles les enfants doivent répondre. Cette borne est toujours accompagnée d'un médiateur et cela permet d'avoir des éclaircissements ou un débat par rapport à des situations. Cette borne est réservable au CDOS via un calendrier. Je vous encourage à venir la voir au CDOS.
Une 2ème action originale de prévention, la création d'une pièce de théâtre. A la base, nous avons créé le scénario qui a été travaillée par une compagnie de théâtre professionnelle qui a créé une pièce d'environ une heure qui reprend la thématique de la prévention des violences. Cette pièce est jouée par la compagnie des « Jolies Mômes » avec un débat à la fin avec les acteurs et un membre du CDOS, qui permet de relativiser. On conseille cette pièce pour les jeunes à partir de 12 ans car s'il n'y a pas de violence sur scène, il y a des silences, des évocations qui peuvent remuer des choses et avant 12 ans il est nécessaire d'avoir une préparation. Elle a été jouée dans des lycées, des clubs de football et aussi à la maison d'arrêt d'EPINAL, avec un débat très constructif à la fin ce qui montre que les prises de consciences sont là. Cette pièce représente un coût, que vous pouvez inclure dans vos demandes de subvention. Si vous êtes intéressés, la priorité est de fixer une date car la compagnie a aussi son propre calendrier. Elle se déplace avec 4 personnes et son décor et c'est un spectacle de qualité.
L'information suivante concerne le PassSport. Nous avons été choqué de la décision d'abandonner l'aide de 50€ pour les enfants de 6 à 13ans. Au niveau du CDOS du Grand Est, nous avons montré notre mécontentement, ce qui a fait boule-de-neige sur les CROS de l'hexagone, et interrogé. Le Ministère des Sports qui nous a répondu. Nous ne sommes pas d'accord avec l'analyse qui a mené à l'arrêt de cette subvention mais en tout état de cause, le mécontentement est remonté et a été pris en compte. Nous avons aussi montré notre mécontentement sur l'impact des coupes budgétaires au niveau du budget national des sports. Il représentait au départ 0,22% du budget de l'´Etat mais à la suite de la loi de finances 2025 il a subi une baisse de 6% et pourrait encore baisser de 17,8% en 2026. Il y aurait l'assurance du ministère que, quoi qu'il se passe, le budget des sports ne serait plus impacté ensuite. Impacter un budget qui ne représente plus que 0,1%, il n'y a plus grand-chose à prendre. Il n'empêche qu'il y a eu un mouvement de mécontentement et qu'il y aurait (je le dis avec des guillemets), une possibilité d'évolution pour 2026. Avec le CDOS, l'ensemble du milieu sportif s'est positionné pour demander 2 choses : le rétablissement du Pass Sport pour les 6-13 ans, en gardant les autres catégories et la sanctuarisation du budget sportif car ce budget n'impacte pas uniquement les clubs, comités et les instances du mouvement sportif mais cela implique aussi les communes qui ont besoin de subventions sportives pour aménager des équipements.
Au 31 12 2024 il a eu sur les Vosges +7% de licenciés sur le département et ces nouveaux licenciés, il faut avoir la place pour les accueillir dans une bonne pratique et cela nécessite des créations et des entretiens de salles. Tout cela contribue au budget global des sports.
Nous avons aussi d'autres actions en cours et nous réunirons bientôt les présidents de comités départementaux pour travailler ensemble sur des chantiers que l'on va ouvrir avec eux. On a besoin de méninges et d'idées pour essayer de valoriser le mouvement sportif dans le département, pour

poursuivre sur le territoire la dynamique engagée suite à la conférence des Présidents des CDOS au niveau du CROS pour améliorer les relations entre les deux pour qu'ils soient complémentaires au niveau du territoire. C'est important dans les Vosges au niveau du sport et du sport santé. Il y aura bientôt en soirée une réunion des présidents de comités départementaux pour leur montrer quelques projets et peut être d'autres qui émergeront, et comment les mettre en place sur la prochaine olympiade.
Il me reste à vous féliciter pour cette assemblée générale. Globalement je pense que cela marche bien. Bien sûr j'ai été sensible aux jeux olympiques et à la performance du tennis de table, cela a eu des retombées sur les Vosges. Je vous souhaite une bonne saison et bravo à vous, à tous les clubs, à tous les sportifs, à tous les dirigeants, et aussi à tous les bénévoles. Le bénévolat va être capital du fait des problèmes de finances qui font que dans certains clubs, des emplois qui risquent de tomber et qui devront être remplacés par du bénévolat. Ce n'est pas la promotion des bénévoles dans les meilleures conditions mais je remercie tous les bénévoles. Bonne continuation.

Mr Christophe PORTE, Président de la Ligue Grand Est :
Merci au maire d'ETIVAL pour la mise à disposition de cette belle salle, merci au club pour l'accueil, pour moi c'est toujours un vrai plaisir de venir ici dans ce club qui fait rayonner le Ping et l'image de la ville, du département et de la région, au-delà des frontières nationales. Et surtout un club porteur de belles valeurs, notamment de l'inclusion, et c'est des valeurs qui me sont chères. La commune est sportive puisque le maire est parti en courant, cela montre que même au niveau des instances de la ville il y a une volonté sportive. Je voudrais aussi féliciter Eric et toute L'équipe du CD pour la parfaite tenue de l'assemblée générale. J'étais venu dans l'idée de transmettre plein de messages sportifs mais je vois que vous ne l'avez pas attendu. Je constate avec satisfaction que le CD fonctionne bien, se porte bien, avec de bons chiffres, tant au niveau des licenciés qu'au niveau des finances. Il y a une belle dynamique et j'en suis très satisfait.
Aujourd'hui je représente la Fédération et je vous transmets les salutations de Gilles ERB, retenu par d'autres obligations et qui ne manquera certainement pas de passer dans le département. Le Ping national se porte bien, vous le savez tous et on le constate ici. On a une forte augmentation du nombre des licences, compétition comme loisir, avec une tendance à avoir de plus en plus de loisirs, et une proportion plus importante de gens qui qui ne veulent pas s'engager dans la compétition. On les accueille bien dans nos clubs et je vous invite à continuer à le faire.
Une autre information très importante de la fédération, au mois de juin la FFTT est devenue la 1ère fédération à mission. Est-ce une révolution ? Oui et non. Oui car cela permet de mettre en lumière une fédération dynamique et cela permet d'engager la fédération auprès de nos financiers et des gens qui portent le sport en France. Grâce à cela, la fédération a réussi à avoir l'aide de son plus gros sponsor, le Crédit Mutuel, qui va l'accompagner sur des actions sportives et compétitives avec un soutien à L'équipe de France, mais aussi d'avec plein d'actions qui auront des retombées sur les comités, les ligues et les clubs. Cela ne sera pas non plus une vraie révolution sur les terrains puisque les clubs et la fédération, les comités et les ligues portent déjà sur le terrain des valeurs incluses dans cette fédération à mission à savoir l'inclusion, la citoyenneté, en gros le sport pour tous, sans discrimination. Cela permettra surtout de mettre en avant la performance sociale et sociétale de notre sport à côté de la performance sportive qu'on voit au travers de l'importance du Ping dans les médias, avec nos équipes de France qui seront bientôt mises en avant lors des prochains championnats d'Europe en Croatie. Au-delà de cela, il y a aussi la nouvelle signalétique nationale. Je vois que l'avez déjà adoptée et au-delà de la petite polémique autour du logo, l'idée est de renforcer l'image de notre fédération, de renforcer cette unité au sein du tennis de table, et de donner une idée moderne de notre fédération.
Au niveau de la Ligue, j'ai entendu que la ligue verbalisait, le ligue n'est pas là que pour cela, sachez que nous sommes là pour faire jouer et ce est le sens de mon engagement, notamment de simplifier les choses pour que les gens jouent et je pense que c'est de notre responsabilité de dirigeant, à moi et aussi à vous sur le terrain, de faire jouer les sportifs et de favoriser le fait de jouer, au-delà des polémiques sur les reports de matches, sur le fait qu'il soit parfois difficile de trouver un terrain

d'entente, essayer le plus possible de faire jouer les rencontres, c'est ce que les gens attendent dans nos clubs, pour faire du Ping, et c'est cela qu'il faut avoir en tête.
Quelques informations des services de la ligue, le Pass sport, on en a déjà parlé. Il y a un nouvel outil de prise de licence en ligne qui a été mis en œuvre, cela fonctionne plutôt bien et cela facilite la vie des dirigeants dans les clubs. Vous avez sans doute constaté que la réglementation médicale a changé. Plus besoin de certificat médical sauf lors de la 1ère prise de licence au-delà de 40 ans et à chaque changement de catégorie vétéran.

Remarque de Thierry Charrier, président du club d'ANOULD : la fédération ne précise pas qu'il faut remplir un questionnaire médical entre deux certificats médicaux, ce n'est pas vraiment précisé dans le communiqué de la FFTT.
Réponse de Philippe BOLMONT, vice-président de la LGETT : lors de la prise de licence, que ce soit par internet ou en direct au club, le questionnaire médical doit être envoyé ou fourni sinon la licence mentionnera « ni entraînement ni compétition ». Si le licenciement répond oui à l'une des questions, il doit fournir un nouveau certificat médical.
Question de René PARIS, trésorier du club de SAINT DIE : est-il possible de ne pas accepter un licenciement qui demande à s'inscrire par Internet.
Réponse d'Isabelle FRIRY, secrétaire du CD : sur l'espace club, le club doit obligatoirement valider la demande, dans ce cas, il peut la refuser.

Quelques informations sportives, pour la 8ème année, l'opération rentre au Ping a été mise en place, je vous invite à y participer, il ne reste que 2 semaines. Je vous invite aussi à inscrire des joueurs au critérium fédéral, vous avez jusqu'à ce soir pour qu'ils conservent leur classement de la passe, sinon l'inscription reste possible tout au long de la saison. Un nouveau dispositif de détection pour les enfants nés après 2016 vient d'être mis en place, j'invite les clubs à participer à cette opération « Détection Ping Grand Est ». 3 étapes sont prévues sur le territoire régional. L'objectif est de détecter les meilleurs jeunes pour les accompagner afin qu'ils. Intègrent l'élite régionale. Tout le monde est concerné, clubs qui êtes à proximité de ces jeunes mais aussi CD et Ligue. Je pense que j'ai fait le tour des informations que je devais transmettre. Je terminerai en vous donnant rendez-vous dans 2 semaines à TOMBLAINE pour l'assemblée générale de la Ligue du Grand Est. On y remettra aussi les distinctions argent et or du mérite régional ainsi que d'autres récompenses. Sachez surtout que je reviendrai avec plaisir ici à ETIVAL mais aussi dans les Vosges tout au long de la saison et je vous souhaite une excellente saison sportive.

Denis LEMUHOT :
J'ai oublié de vous donner une information qui peut vous intéresser. Notre département fait partie du CROS Grand Est qui a la particularité d'être frontalier avec 5 pays et notamment l'Allemagne. Nous allons développer, et permettre aux clubs de le faire, des échanges franco-allemands grâce à des financements européens. Une réunion pour lancer les choses aura lieu coûtant octobre, lancée par le CNOSF, avec un correspondant au niveau du CROS. Le CROS des Vosges peut s'y impliquer car c'est une source d'enrichissement humain et sportif. Si des clubs sont intéressés par ce projet, merci de vous signaler auprès du CDOS des Vosges. Pour des clubs avec des effectifs restreints, jouer la carte de s'associer avec d'autres clubs voisins pour fédérer des échanges. On va aussi essayer de trouver des moyens, en s'appuyant sur des jumelages existants pour organiser des échanges avec d'autres pays européens. Signalez-vous pour être informés des le départ du dispositif. Idem pour la randonnée des femmes dirigeantes, manifestez-vous dès maintenant pour nous faciliter l'organisation.

Christophe PORTE :
Moi-même j'ai beaucoup œuvré avec les fédérations Belge et Luxembourgeoise, pour ouvrir nos frontières, avec la possibilité depuis très récemment, d'avoir des doubles appartenances pour les clubs frontaliers. Pour aller dans votre direction, un séminaire accessible aux clubs aura lieu mi-octobre à REIMS, pour expliquer comment se passeront les financements possibles sur les travaux et

rencontres franco-allemands, notamment avec l'office franco-allemand de la jeunesse et les fonds citoyens européens. Je n'y serai pas mais je représenterai la Fédération à Francfort fin novembre à la rencontre annuelle entre la FFTT et la Fédération allemande.
Il y a des baisses de subventions un peu partout mais pas sur ce domaine-là. Les états français et allemands veulent continuer à faire se rencontrer nos deux peuples car ils sont persuadés que le sport est un vecteur important de valeurs. Les rencontres internationales en font partie et peuvent être supportées par le sport.

Mr Christophe MARBACH, Président du club d'ETIVAL CLAIREFONTAINE :

Un grand merci à vous toutes et tous de vous être déplacés jusqu'à ETIVAL. On était très heureux de pouvoir accueillir cette assemblée générale du Comité des Vosges de tennis de table et les différents représentants de la Ligue et du CDOS. C'est important de jouer un rôle au sein des instances départementales et régionales, on essaie dû apporter une contribution à notre modeste niveau.
Le club d'ETIVAL fait du tennis de table mais pas que. Nous accueillons au sein du club de la gymnastique et du step et nous avons 50 à 60 personnes qui ne font pas de tennis de table mais sur lesquelles nous pouvons compter. Au total le club compte 180 adhérents et tout se passe dans une bonne ambiance en partageant la salle sans problématique particulière. On essaie aussi de s'ouvrir au Sport Santé et c'est intéressant d'accueillir d'autres publics qui en plus s'investissent au sein du club et apportent leurs idées. Ils sont jeunes dans l'association et amènent des idées nouvelles ce qui permet de bousculer notre train train quotidien.
J'en ai terminé, je vous remercie encore une fois d'être là et de venir très régulièrement aux matches de Pro et je vous dis à très bientôt.

L'Assemblée se clôture à 12 heures.

La Secrétaire,	Le Président,
Isabelle FRIRY	Eric MATHIS